

# Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 11 avril 2019

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 15 - Conseillers votants : 15

L'an deux mil dix neuf le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 05 avril 2019.

**Présents**: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

**Absents excusés** : néant

**Absents non excusés** : néant

**Secrétaire de séance** : M.FRAYSSE Florent

**Refinancement de dettes** en attente du versement des subventions et de la récupération de la TVA. Pour la gendarmerie : 73 000 € et pour la piscine 148 000 €. Durée 24 mois avec 23 mois de différé, à taux variable de 1.00 % ce jour. La réalisation de ces financements servira au remboursement par anticipation des 2 prêts en cours sans mouvement de fond.

**Suppressions créations de postes filière technique** suite à une ré organisations des services en raison du départ en retraite d'un agent, de la fréquentation en augmentation aux gîtes et au souhait d'un agent d'effectuer moins d'heures.

- suppression d'un poste 7h15 hebdomadaire aux gîtes
- création d'un poste 28h20 hebdomadaire pour entretien locaux-cantine-gîtes
- modification d'un poste de 25h qui passe à 28h10 pour entretien locaux-gîtes
- modification d'un poste de 33h35 qui passe à 28h15 à l'école

**Création poste Adjoint Animation** de 14 heures 55 minutes hebdomadaire annualisées à compter du 01/07/2019 suite au passage en ALSH du service périscolaire qui nécessite du temps de préparation des activités, la présence d'agents en binôme et la présence d'un d'assistant sanitaire. Un agent contractuel sera recruté pour une durée de un an.

Le tableau des effectifs du personnel permanent est modifié selon les décisions ci-avant.

**Budget Primitif 2019** qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

section de fonctionnement : 1 014 564 €

section d'investissement : 1 790 600 €

Les documents budgétaires de la commune sont à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

La séance est levée à 22h45.

Fait à Limogne en Quercy, le 12 avril 2019

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIÉ,